

Programme OCABSA - Situation au 23 juin 2023

Date tirage & émission	Nombre d'obligations tirées et émises	Nombre d'obligations converties	Date de conversion	Actions créées par conversion des obligations	Solde d'obligations émises et non converties (*)	Nombre de BSA créés	Actions créées par exercice des BSA	Solde obligations à convertir	Solde d'obligations tirées et Non Emises	
REPORT Solde des BSA du Programme OCABSA 2022						39 306 247	-			
Tranche 6	20/02/2023	800	60	20/02/2023	15 000 000	100 000 000	-	0		
			36	24/02/2023	9 000 000		-			
			20	07/03/2023	5 000 000		-			
			40	08/03/2023	10 000 000		-			
			40	09/03/2023	10 000 000		-			
			40	10/03/2023	10 000 000		-			
			60	13/03/2023	15 000 000		-			
			100	15/03/2023	25 000 000		-			
			120	16/03/2023	30 000 000		-			
			140	17/03/2023	35 000 000		-			
			144	20/03/2023	36 000 000		-			
		24/02/2023	-	-	-	23	-			-
		07/03/2023	-	-	-	14	-			-
		08/03/2023	-	-	-	29	-			-
		09/03/2023	-	-	-	29	-			-
		10/03/2023	-	-	-	33	-			-
		13/03/2023	-	-	-	49	-			-
		15/03/2023	-	-	-	91	-			-
		16/03/2023	-	-	-	88	-			-
	17/03/2023	-	-	-	137	-	-			
	20/03/2023	-	-	-	141	-	-			
Total au 20/03/2023		800	800		200 000 000	634	-	634	0	
		-	40	20/06/2023	20 000 000		-	-80		
		-	40	23/06/2023	25 000 000		-			
Total au 23/06/2023		800	880		245 000 000	554	-	554	0	

(*) Au cours de la période du 24/02 au 20/03/2023, le cours de bourse de l'action étant passé sous sa valeur nominale, le contrat d'émission d'OCABSA prévoyait le paiement de la différence entre le nombre d'actions à livrer à la valeur nominale et le nombre d'actions à livrer au prix de conversion soit en numéraire, soit en émission d'obligations convertibles. Le paiement en numéraire de la soule s'avérant impossible au regard d'un cours très bas, il a été décidé de la régler en émission de nouvelles obligations convertibles, le tout pour un total de 634 obligations convertibles arrêté au 20/03/2023. Leur conversion a débuté le 20/06/2023.

(**) A compter du 20/06/2023 le paiement de la différence entre la valeur nominale et le prix de conversion s'effectue en actions DOLFINES suite à la signature le 19/06/2023 d'un avenant au contrat d'émission d'OCABSA.